

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

EXTRAIT DU REGISTRE

des

délibérations du Conseil de Communauté

N°délib.: 000359

Séance du vendredi 12 octobre 2007

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice: 138

Etaient présents : Amagney : Jean-Pierre FOSTEL - Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT (jusqu'au rapport 2.4) - Auxon-Dessus: Michel BITTARD, Serge RUTKOWSKI - Avanne Aveney: Christian GAGNEPAIN, Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 1.1.2) Besançon: Eric ALAUZET (à partir du rapport 1.1.2), Catherine BALLOT, Pascal BONNET, Patrick BOURQUE (jusqu'au rapport 5.2), Françoise BRANGET, Martine BULTOT (à partir du rapport 1.1.2), Rosine CHAVIN-SIMONOT (à partir du rapport 2.1), Jean-Claude CHEVAILLER, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 1.1.2), Marie-Marguerite DUFAY (à partir du rapport 1.1.2), Emmanuel DUMONT, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Vincent FUSTER (jusqu'au rapport 1.1.6), Paulette GUINCHARD (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 1.2.4), Martine JEANNIN (à partir du rapport 1.1.2), Lucile LAMY, Michel LOYAT, Bruno MEDJALDI, Annie MENETRIER, Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.2), Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER, Corinne TISSIER, Nicole WEINMAN (jusqu'au rapport 6.2) - Beure: Philippe CHANEY, Pierre JACQUET - Boussières: Michel POULET - Busy: Philippe SIMONIN -Chalezeule: Raymond REYLE - Champagney: Claude VOIDEY - Champvans les Moulins: Jean-Marie ROTH - Chatillon le Duc: Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX (à partir du rapport 1.1.2) - Chaucenne : Bernard VOUGNON - Chaudefontaine : Christiane BEUCLER (suppléante d'Alain CUCHE) - Dannemarie sur Crête : Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST - Deluz : Yves TARDIEU - Ecole Valentin: André BAVEREL, Yves GUYEN - Fontain: Jean-Paul DILLSCHNEIDER - Franois: Claude PREIONI - Gennes: Gabriel JANNIN (jusqu'au rapport 1.1.7) - Grandfontaine : Jean JOURDAIN, François LOPEZ (suppléant de Richard SALA) - La Chevillotte : Jean PIQUARD (jusqu'au rapport 6.2) - La Vèze : Philippe CHANAU - Larnod : Martine BERGIER - Mamirolle : Jacques-Henry BAUER, Dominique MAILLOT (à partir du rapport 1.1.2) - Marchaux : Bernard BECOULET - Mazerolles le Salin : Daniel PARIS - Miserey Salines : Marcel FELT, Denis JOLY - Montfaucon : Pierre CONTOZ - Montferrand le Château : Marcel COTTINY Morre : Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 6.2), Gérard VALLET - Nancray : Jean-Pierre MARTIN Noironte : Bernard MADOUX Novillars : Raymonde BOURLON - Pelousey: Jacques TERVEL, Annick CHARPY (jusqu'au rapport 1.1.6) - Pirey: Claude BARTHOD-MALAT (à partir du rapport 1.1.2), Robert STEPOURJINE - Pouilley les Vignes : Jean-Marc BOUSSET, Albert DEPIERRE - Rancenay : Michel LETHIER - Roche lez Beaupré: Roland BARDEY (jusqu'au rapport 8.2) puis Serge FERRI (son suppléant), Michel SCHNAEBELE - Routelle: Claude SIMONIN -Saône: Bernard GUYON - Serre les Sapins: Nicole BARBEAU, Gabriel BAULIEU - Tallenay: Jean-Yves PRALON - Thise: Jacques SIFFERLIN, Claude BULLY (à partir du rapport 1.1.2) - Torpes : Denis JACQUIN (jusqu'au rapport 1.1.1) - Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.2)

Etaient absents: Arguel: André AVIS - Audeux: Françoise GALLIOU - Besançon: Denis BAUD, Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Patrick BONTEMPS, Claire CASENOVE, Annaïck CHAUVET, Catherine COMTE-DELEUZE, Nicole DAHAN, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Béatrice FALCINELLA, Didier GENDRAUD, Abdel GHEZALI, Jocelyne GIROL, Sylvie JEANNIN, Michel JOSSE, Loic LABORIE, Bernard LAMBERT, Christophe LIME, Sébastien MAIRE, Jacques MARIOT, Franck MONNEUR, Jacqueline PANIER, Danièle POISSENOT, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Martine ROPERS, Danièle TETU - Boussières: Bertrand ASTRIC - Braillans: Alain BLESSEMAILLE - Chaleze: Josseline SEITZ - Champoux: Norbert DUPREY - Chemaudin: Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENOU - Francis: Françoise GILLET - Le Gratteris: Nicole JANNIN - Montfaucon: Jean-Marie VERNET - Montferrand le Château: Pascal DUCHEZEAU - Nancray: Daniel ROLET - Novillars: Bernard BOURDAIS - Osselle: Jacques MENIGOZ - Pugey: Marie-Noëlle LATHUILIERE - Saône: Christelle PETITJEAN - Thoraise: Jean-Paul MICHAUD - Vaire Arcier: Patrick RACINE - Vaire le Petit: Jean-François THIEBAUD - Vorges les Pins: Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Marie-Odile CRABBE-DIAWARA

Procurations de vote :

Mandants: R. CHAVIN-SIMONOT (jusqu'au rapport 1.2.6), P. BOURQUE (à partir du rapport 5.3,) C. COMTE-DELEUZE, Y-M DAHOUI, B. FALCINELLA, A. GHEZALI, D. TETU, J. SEITZ, F. GILLET, J-M. VERNET, B. BOURDAIS, C. BULLY (jusqu'au rapport 1.1.1)

Mandataires: M. LOYAT (jusqu'au rapport 1.2.6), C. TISSIER (à partir du rapport 5.3), N. WEINMAN, E. DUMONT, F. FELLMANN, M-M. DUFAY, J.L. FOUSSERET, G. BAULIEU, C. PREIONI, P. CONTOZ, R. BOURLON, J. SIFFERLIN (jusqu'au rapport 1.1.1)

Objet : Désignation du représentant de la CAGB au comité régional de Franche-Comté pour la cohésion sociale et l'égalité des chances

Désignation du représentant de la CAGB au comité régional de Franche-Comté pour la cohésion sociale 20071023

Délibération du vendredi l'2 octobre 2007 Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Désignation du représentant de la CAGB au comité régional de Franche-Comté pour la cohésion sociale et l'égalité des chances

Rapporteur: Patrick BONTEMPS, Vice-Président

Résumé:

Suite à la création de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE), il est mis en place un Comité régional ayant en charge d'adopter les programmes régionaux de l'Agence notamment en matière d'intégration, de lutte contre les discriminations et de lutte contre l'illettrisme. Il est proposé de désigner les représentants du Grand Besançon à ce Comité régional jusqu'au renouvellement de l'assemblée communautaire au cours du premier semestre 2008.

Conformément au décret n°2006-945 du 28 juillet 2006 relatif à l'ACSE (Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances), un Comité régional pour la cohésion sociale et l'égalité des chances est créé pour la région Franche Comté.

L'ACSE reprend ainsi une partie importante des attributions antérieurement dévolues au Fonds d'Aide et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations (FASILD) dont l'objectif était notamment de lutter contre les discriminations faites aux populations immigrées ou d'origine étrangère. L'ACSE veillera à renforcer l'efficacité de l'action de l'Etat en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville en gérant l'essentiel des crédits spécifiques de ce domaine.

Le Comité régional a en charge d'adopter dans le cadre des orientations nationales de l'ACSE et sur proposition du directeur régional, les programmes régionaux de l'Agence, notamment en matière d'intégration, de lutte contre les discriminations, de lutte contre l'illettrisme et de mise en œuvre du service volontaire.

Il sera informé de la répartition des dotations financières entre les départements de la région et des conditions d'exécution des conventions pluriannuelles souscrites par l'Agence dans le ressort de la région. Il devra délibérer sur le programme d'utilisation des crédits notifiés en propre au directeur régional. Il veillera sous l'autorité du Préfet à la coordination des travaux de l'Agence avec l'action des services de l'Etat et à l'optimisation de l'emploi des crédits dans les domaines d'intervention communs.

L'arrêté portant composition du Comité régional propose la nomination de 44 membres, dont 22 au titre de l'Etat et 3 au titre des Communautés d'Agglomération.

M. BAUER ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté désigne, Monsieur Jacques-Henry Bauer (Président de la Commission Politique de la Ville du Grand Besançon) et son suppléant, Monsieur Patrick Bontemps (Vice-Président de la Commission Politique de la Ville) comme représentant la CAGB au Comité régional de l'ACSE, étant précisés qu'ils sont nommés jusqu'au renouvellement des instances communautaires du premier semestre 2008.

Préfecture de la Région Franche-Comté

Présecture du Doubs

Désignation du représentant de la CAGB au comité régional de Franche-Comté pour la cohésion sociale 20071023

Contrôle de légalité DCTCIPour extrait conforme,

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 87

Abstention: 0

Contre: 0

Reçu le 22 001, 2007 Le Président

Délibération du vendredi 12 octobre 2007 Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon